

Détail de l'allocation (12 principales positions)

Libellé du fonds	Code ISIN	Sous-catégorie	Répartition	Arbitrage
Support ayant une dimension éthique				-
AXA Court Terme AC	FR0000288946	Monétaires Court Terme en Euros	6 %	-0.60 %
R-CO Conviction Credit 12M C EUR	FR0010697482	Obligations d'Entreprises Court Terme	7,20 %	-0.72 %
HSBC Euro Gov Bd	FR0000971293	Obligations d'Etats EUR	9,24 %	+4.16 %
Lazard Credit Fi SRI RVC EUR	FR0010752543	Obligations d'Entreprises Moyen Terme	17,50 %	+10.80 %
Allianz EUR High Yield R C	FR0010032326	Obligations Haut Rendement Moyen Terme	7,56 %	-0.76 %
DPAM L Bonds EM Sust B EUR	LU0907927338	Obligations Monde Emergentes	3,67 %	-9.59 %
Generali France Future Leaders C	FR0007064324	Actions France Petites et Moyennes Capitalisations	14,70 %	+1.19 %
Prevoir Gestion Actions	FR0007035159	Actions Zone Euro	14,70 %	+11.32 %
Robeco BP US Premium Equities D	LU0434928536	Actions Monde	7,88 %	-7.49 %
EdR Fund Big Data	LU1244893696	Actions Monde	7,88 %	+5.17 %
Carmignac Emergents A EUR Acc	FR0010149302	Actions Emergentes Monde	3,67 %	-8.40 %



Europe
69,70 %



Amérique du nord
7,88 %

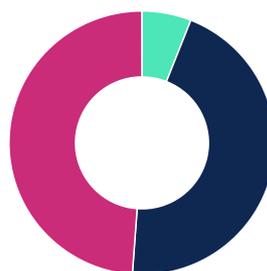
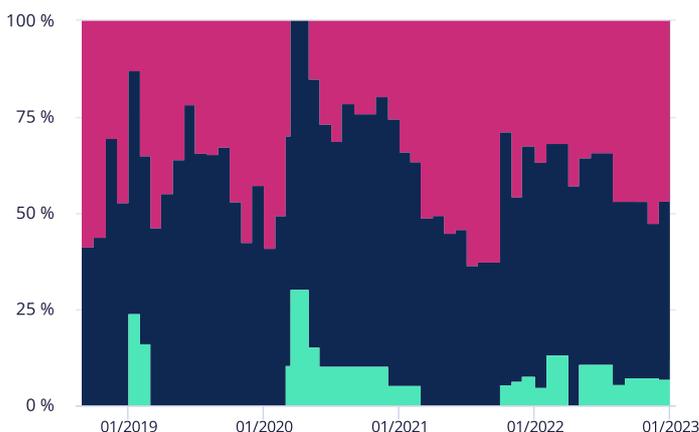


Divers international
22,42 %



Dimension éthique 61,36 %
(54,02 % Article 8 et 7,34 % Article 9)

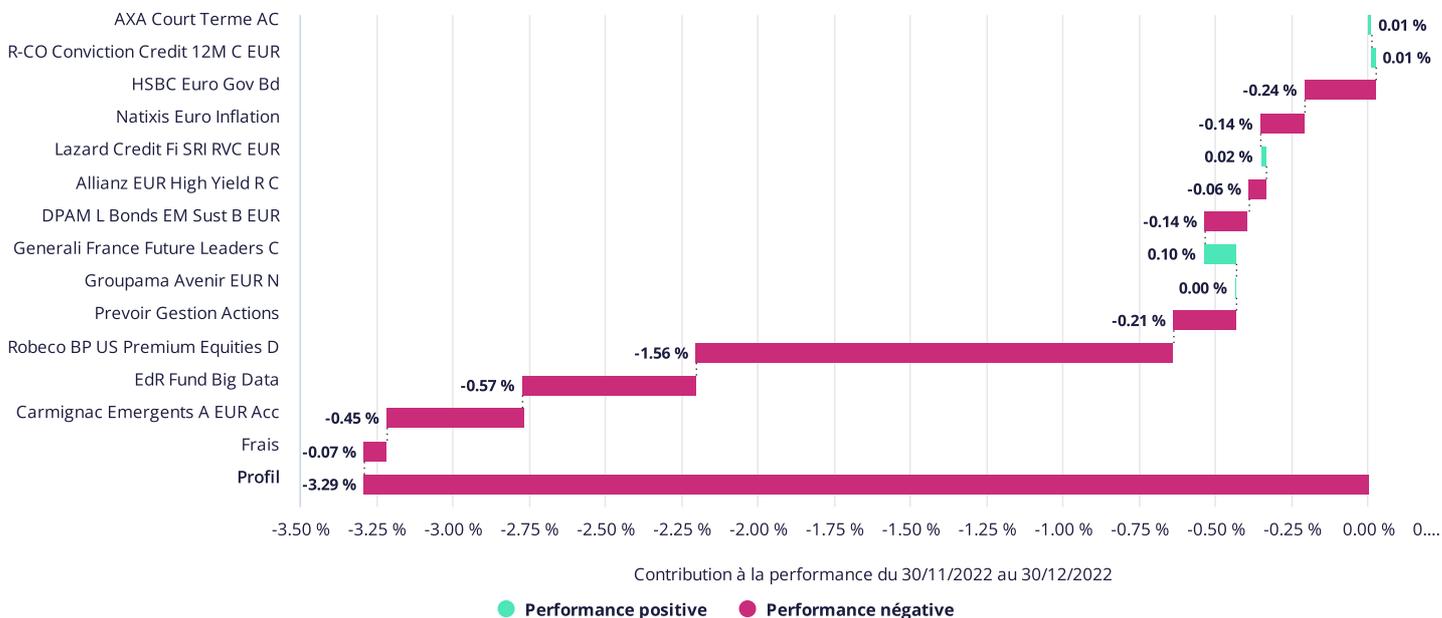
Exposition aux classes d'actifs



Monétaire : 6 % (-0,60 %)
Obligations : 45,17 % (-1,19 %)
Actions : 48,83 % (+1,79 %)

Exposition au 30/12/2022

Décomposition de la performance



Informations

La Gestion Pilotée est un mode de gestion des contrats Mes-placementsvie et Mes-placementscapi, géré par Generali Vie sur les conseils d'Active Asset Allocation. Vous trouverez dans ce reporting mensuel, les principales orientations de gestion prises dans le cadre de la Gestion Pilotée du contrat Mes-placementsvie et du contrat Mes-placementscapi, ainsi que les données chiffrées sur le Profil AAA - Modéré. Au titre de ce mode de gestion, Active Asset Allocation fournit à Generali Vie les éléments constitutifs de ce reporting.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Active Asset Allocation est une société d'ingénierie financière, enregistrée en France à l'ORIAS sous le n°13000765 et membre de l'ACIFTE, association de conseillers financiers agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Document non contractuel. Sources : Active Asset Allocation, Euronext Funds 360.

Approche de l'allocataire

Active Asset Allocation vise à créer de l'asymétrie dans le profil risque/rendement des stratégies d'investissement qu'elle conçoit : sa stratégie quantitative "Dynamic Asset and Risk Management" (DARM) vise à limiter activement la perte en cours des profils d'investissement, sans limiter pour autant leur potentiel de hausse.

Inspirée des techniques financières de l'assurance de portefeuille, cette stratégie vise à maintenir la valeur des profils d'investissement au-dessus d'un seuil prédéfini, grâce à une réallocation dynamique des actifs. L'allocation variable est dérivée du budget de risque** disponible.

La stratégie quantitative DARM constitue elle-même une avancée majeure par rapport à l'assurance de portefeuille traditionnelle. Elle permet par exemple de prendre en compte une infinité de classes d'actifs pour bénéficier de la diversification et elle réduit significativement le risque de monétarisation de l'allocation.

En contenant systématiquement les mouvements baissiers et en exploitant les mouvements haussiers, ce mécanisme permet aux profils d'investissement de préserver leur potentiel de hausse en s'exposant dynamiquement aux classes d'actifs choisies, tout en diminuant le risque de perte.

Lexique

Budget de risque : Ecart entre le niveau de la stratégie et le niveau du plancher de protection, exprimé en pourcentage. Lorsque le budget de risque augmente, l'allocation s'oriente davantage vers des actifs dynamiques et inversement, lorsque le niveau de la stratégie se rapproche du niveau du plancher de protection, le budget de risque se réduit et l'allocation sur-pondère les actifs défensifs. Un pilotage par budget de risque vise ainsi à maintenir le niveau de la stratégie au-dessus du niveau du plancher de protection. Il s'agit d'un objectif et non d'une garantie.

Perte en cours : Pourcentage de perte par rapport au point le plus haut atteint dans le passé.

Perte maximale : La valeur maximale des pertes en cours observées sur une période donnée. C'est donc la perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait désinvesti au plus bas.

Plancher de protection : Limite matérialisant le niveau au-dessus duquel on souhaite maintenir la stratégie d'investissement.

Ratio de Sharpe : Ratio (rendement annualisé - rendement de l'actif sans risque) / volatilité. Il mesure donc le rendement produit en excès des rendements monétaires, par unité de volatilité.

Ratio MAR (nommé d'après la newsletter Managed Account Reports) : Indice de la rémunération du risque. C'est le ratio (rendement annualisé) / abs(maximum drawdown). Il mesure donc le rendement produit par unité de perte subie.